Insérez votre nom

Insérez votre adresse

1228 Plan-les-Ouates

 DIRECTION GENERALE DES TRANSPORTS

 Case postale 271

 1211 Genève 8

(Pensez à insérer la date du jour ) Plan-les-Ouates, le XX septembre 2017

Concerne : opposition aux mesures préconisées par l’enquête publique N° 5807 (réglementation du trafic – route de Saint-Julien / chemin des Voirets - Commune de Plan-les-Ouates)

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance de l’enquête publique susmentionnée et tenons par la présente à vous faire part de notre point de vue.

L’augmentation considérable du trafic sur la route de Saint-Julien a rendue dangereuse la mesure mise en place il y a bien des années, consistant à permettre une circulation simultanée entre les véhicules venant de Perly et se rendant au Bachet, de ceux venant du Bachet et tournant dans le chemin de Vers. Il est d’ailleurs aussi surprenant qu’heureux que les accidents qui en ont découlé n’aient pas été plus meurtriers.

Nous attendons donc avec impatience qu’une régulation des feux de signalisation du carrefour route de Saint-Julien/chemin de Vers, soit mise en place pour sécuriser les usagers.

Pour ce qui concerne le souci « miroir » de ce carrefour, à savoir le croisement des véhicules venant du Bachet pour se rendre à Perly, avec ceux venant de Perly et tournant dans le chemin des Voirets, la situation nous semble quelque peu différente.

En effet :

* Le nombre de véhicules tournant dans le chemin des Voirets est nettement moindre que celui se dirigeant sur le chemin de Vers ;
* Le nombre d’accidents à cet endroit également ;
* La disposition du lieu permet au véhicule qui souhaite tourner, d’avancer suffisamment pour ne pas bloquer le passage des véhicules suivants, qui vont tout droit sur le Bachet.

Par ailleurs, interdire cet accès reviendrait à obliger les conducteurs à :

* Tourner dans le chemin de Vers, pour traverser le parking des Aviateurs et revenir aux feux du chemin de Vers. Soit, amener du transit dans un parking déjà bien utilisé, en coupant de surcroît 2x la piste cyclable…
* Continuer tout droit jusqu’au giratoire du fonds de Plan-les-Ouates, pour revenir. Soit, augmenter inutilement le nombre des véhicules empruntant cette voie déjà saturée à certaines heures.
* Passer par des petits chemins en zone 30 (Mère-Voie, Champ-Bollet, Redoute, Petits-Bois). Soit augmenter le trafic de transit dans ces quartiers, sur des voiries non prévues pour le recevoir.

Par la présente, nous nous opposons donc à la mesure préconisée et vous demandons instamment de laisser ouverte la possibilité de tourner à gauche dans le chemin des Voirets pour les véhicules en provenance de Perly-Certoux.

Nous vous remercions par avance de votre attention et vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

 Insérez votre nom